Novembre 2020 | Vol. 18 N° 11

LE Jacobin

LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

En cette période de

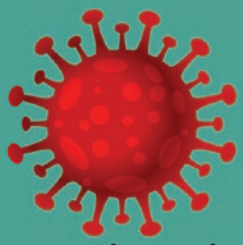

Merci à tous nos bénévoles

Rappel

Prolongement de l'allègement fiscal des contribuables jusqu'au 31 décembre 2020.

CONTACT

Municipalité de Saint-Jacques

Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org
www.st-jacques.org

Horaire*

Lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermée entre 12 h et 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 1 800 567-9372
Pendant les heures de bureau, en cas de panne d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697.

Conseil municipal

Prochaines séances
Lundi 2 novembre
Lundi 7 décembre

Toute demande au conseil doit être transmise à la direction générale au moins deux semaines à l'avance pour être inscrite à l'ordre du jour.

Horaire

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
jeudi de 13 h à 20 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Merci de respecter les mesures en vigueur.
Téléphone : 450 831-2296.

SOMMAIRE

Le conseil municipal
- Mot de la mairesse 3
- Dépouillement de l'arbre de Noël 3
- Avis public 4

Sécurité civile
- Conseils pour le temps des fêtes 5

Loisirs
- Activités mixtes 6
- Patinage libre 6
- Skiez à la planche 6
- Cours en groupe avec Sinda Bennaceur 7
- Pickleball 7
- Taekwondo 7
- Formulaire remboursement des activités 8

Vos organismes
- Prévention du suicide 9
- Bénévoles recherchés 9
- ACEF Lanaudière : tirage 9

Bibliothèque
- Cinéclub ONF 10
- Concours 10
- Exposition: La force de vivre 10
- Nouveautés 11
- Prêt sans contact 11
- Club de lecture: reporté 11

Travaux publics
- Abris d'auto temporaires 12
- Collectes de résidus verts 12
- Stationnement hivernal 12
- Collecte des encombrants 12
- Date limite Écocentre 12

Coronavirus (COVID-19)

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux ou de la fièvre, vous pouvez contacter, sans frais, le 1 877 644-4545.

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	BBM-Imprimerie Lanctôt
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 12 fois l'an.
Tirage	2050 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Mot de la mairesse

Chères citoyennes et citoyens,

Déjà le mois de novembre. Cette année fut particulièrement éprouvante pour la plupart d'entre nous. La solitude et l'isolement se font encore plus présents pendant ce mois sombre et froid.

Malheureusement, nous ne pourrons souligner cette année l'implication bénévole de chacun de nos organismes lors de notre traditionnelle fête des bénévoles. C'est pourquoi je tiens à remercier chacun d'entre vous pour vos gestes au quotidien. Le bénévolat est fait sans obligation et gratuitement. Sans le savoir, nous posons des gestes qui font une différence. Un sourire et un bonjour font partie des plus beaux gestes gratuits ! Malgré le contexte actuel de pandémie du coronavirus, nous pouvons continuer à nous impliquer de manière spontanée dans notre communauté.

Encore une fois MERCI à chacun d'entre vous pour tout ce que vous faites afin de mettre en œuvre une communauté comme la nôtre. C'est vous tous qui rendez notre municipalité si belle et vivante.

Enfin, je vous demande de toujours respecter les mesures en vigueur pour mettre un terme à cette pandémie rapidement.

Josyanne Forest

Mairesse de Saint-Jacques

DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Cette année, les cadeaux seront livrés à vos maisons par le Père Noël!

13 décembre 2020 de 10 h à 16 h

Inscrivez votre enfant au dépouillement d'arbre de Noël de Saint-Jacques! C'est gratuit pour les citoyens de Saint-Jacques. Remplissez ce formulaire (un par enfant) et faites-le parvenir **avant le 13 novembre** par courriel à loisir@st-jacques.org ou en personne au garage municipal.

Nom de famille du parent : _____ Prénom : _____

Nom de famille de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Adresse civique : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

UNE PREUVE DE RÉSIDENCE DOIT ÊTRE JOINTE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION (exemple : photocopie de votre permis de conduire).

Information et inscription auprès de Vincent Grenier,technicien en loisirs, au 450 839-3671, poste 7670, ou à loisir@st-jacques.org

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 007-2020 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 55-2001 RELATIF AU NOMBRE DE LOGEMENTS PERMIS AUX ABORDS DE LA RUE SAINT-JACQUES AINSI QUE RÉDUIRE LE NOMBRE D'ÉTAGES À DEUX ÉTAGES POUR UN MEILLEUR ENCADREMENT DE LA RUE :

1.QUE lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 5 octobre 2020, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 007-2020 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 55-2001 relatif au nombre de logements permis aux abords de la rue Saint-Jacques ainsi que réduire le nombre d'étages à deux étages pour un meilleur encadrement de la rue.

2.QUE le projet de règlement numéro 007-2020, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique écrite quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique écrite qui sera tenue à compter de ce jour jusqu'au 30 octobre 2020, 16 h 30. Les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer doivent le faire par écrit à info@st-jacques.org.

3.QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4.QUE le projet de règlement numéro 007-2020 peut être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques durant les heures d'ouverture habituelles ainsi qu'au www.st-jacques.org.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 14E JOUR D'OCTOBRE 2020.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 006-2020 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 212-2020 RELATIF À LA SUPERFICIE DE COUVERTURE DU PIIA DUDIT RÈGLEMENT :

1.QUE lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 5 octobre 2020, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 006-2020 modifiant certaines dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 212-2020 relatif à la superficie de couverture du PIIA dudit règlement.

2.QUE le projet de règlement numéro 006-2020, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique écrite quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique écrite qui sera tenue à compter de ce jour jusqu'au 30 octobre 2020, 16 h 30. Les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer doivent le faire par écrit à info@st-jacques.org.

3.QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

4.QUE le projet de règlement numéro 006-2020 peut être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques durant les heures d'ouverture habituelles ainsi qu'au www.st-jacques.org.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 14E JOUR D'OCTOBRE 2020.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Prévention des incendies

CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES

Votre gouvernement

Québec

conseils pour le temps des fêtes

Arbre de Noël

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinthe électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.

lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.

Bougies

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.

cuisine des fêtes

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.

brûleur à fondue

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

rallonges électriques

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.

Appareil de chauffage électrique portatif

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence

Sorties et voies d'accès

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.

Cendres chaudes

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Ces renseignements proviennent du ministère de la Sécurité publique : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/capsule-prevention.html

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE AU SEIN DE LA MRC DE MONTCALM

23 SEPTEMBRE AU 16 AVRIL 2021

Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Montcalm est heureux d'offrir des heures de glace gratuites destinées au patinage libre à ses citoyen(ne)s. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

Nous vous invitons à vous informer sur les consignes sanitaires exigées par la direction du Centre sportif de Saint-Lin-Laurentides avant de vous présenter sur place et de vous y conformer.

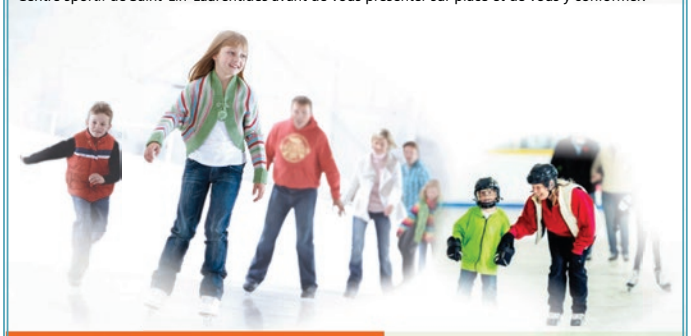

Lundi : 14 h à 15 h
Mardi et jeudi : 10 h à midi
Vendredi : 14 h 30 à 16 h 30

Le CentreSportif
Saint-Lin-Laurentides

490, rue St-Isidore
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2V1
450 439-2411

RETOUR DU PATINAGE LIBRE

PATINAGE LIBRE SUR GLACE INTÉRIEURE AU SEIN DE LA MRC DE MONTCALM

23 SEPTEMBRE AU 30 AVRIL 2021

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

Le conseil des maires et mairesses de la MRC de Montcalm est heureux d'offrir des heures de glace gratuites destinées au patinage libre à ses citoyen(ne)s. Une preuve de résidence sera exigée sur place.

Nous vous invitons à vous informer sur les consignes sanitaires exigées par la direction du Complexe JC Perreault avant de vous présenter sur place et de vous y conformer.

Lundi : 11h45 à 12h45
Mardi : 11h45 à 12h45
Mercredi : 18h15 à 19h15
Jeudi : 11h45 à 13h15
Vendredi : 19h15 à 20h45 (* 30 octobre 10h45 à 12h45)
Samedi : 16h45 à 18h45
Dimanche : 10h15 à 12h15 (* 24 janvier 15h45 à 17h45)

SEMAINE DE RELÂCHE (1er au 5 mars 2021)
Lundi - 1er mars : 11h45 à 13h45
Mardi - 2 mars : 11h45 à 13h45
Mercredi - 3 mars : 17h15 à 18h00
Jeudi - 4 mars : 11h45 à 14h15
Vendredi - 5 mars : 18h15 à 20h45

EXCEPTIONS - Patinage libre indisponible
2 et 3 octobre
16-17-18 octobre
31 octobre et 1er novembre
13-14-15 novembre
13 décembre
25 décembre (fermé)
28-29-30 décembre
31 décembre et 1er janvier 2021 (fermé)
22 et 23 janvier

Complexe JC Perreault

620, rue J. Oswald Forest
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0
450 588-4888 poste 210
billetterie@complexejcperreault.com

Si vous souhaitez être informés des changements à l'horaire ou des annulations par courriel, n'hésitez pas à transmettre votre adresse courriel en spécifiant que vous souhaitez recevoir l'horaire toutes les semaines.

Quantité limitée, faites vite !

« SKIEZ À PLANCHE »

Billets de ski journaliers (sans date fixe) à vendre :

Val Saint-Côme:
Enfant (6 à 12 ans): 32,19$
Étudiant (13 à 23 ans): 37,39$
Adulte (23 à 59 ans): 43,24$
Bel âge (60 à 74 ans): 32,19$

Plus de 10 % de rabais sur les tarifs réguliers

La Réserve à Saint-Donat:
Enfant (6 à 12 ans): 21,75$
Étudiant (13 à 23 ans): 26,00$
Adulte (23 à 59 ans): 34,50$
Bel âge (60 à 69 ans): 26,00$

Économie de 30% sur le tarif régulier

Taxes incluses

Pour plus d'information: 450 839-3671, poste 7670 ou par courriel au loisir@st-jacques.org

Piscine du Collège Esther-Blondin
Bain libre et couloir de nage

Le 1er samedi du mois
Du 7 novembre au 5 décembre
De 13h30 à 15h30

Inscription obligatoire
Exclusif aux résidents de Saint-Jacques.
Preuve de résidence exigée. Casque de bain obligatoire.
Information: 450-839-3671 poste 7670

Cours de groupe du 7 septembre au 18 décembre 2020

La reprise des cours en groupe dans le respect des mesures d'hygiène en vigueur : distanciation sociale, port du couvre-visage, nombre de places disponibles temporairement réduit et le format de cours a été modifié.

À l'exception des tapis de yoga, le matériel nécessaire est fourni. Si vous présentez des symptômes reliés à la COVID-19 ou que vous avez été en contact avec une personne atteinte du virus, veuillez demeurer à la maison.

Zumba Gold : « Zumba 55 » (45 min.)

Lundi - 19 h 30 ou jeudi - 15 h 30. Cours s'adresse aux débutants voulant reprendre une activité physique en s'amusant !

Zumba Fitness (45 min.)

Lundi - 18 h 30 ou / mardi - 19 h 30 ou / jeudi - 18 h 30. Entraînement cardio-vasculaire complet à la fois ludique et motivant.

Metafit : HIIT (30 min.)

Lundi - 17 h 45. Association des exercices traditionnels avec les techniques d'entraînement du HIIT pour mettre le feu au métabolisme !

Nouveau Abdos fesses + (30 min.)

Mardi - 18 h 30. Cours favorisant le développement de la force et l'endurance musculaire.

Extensa Fitness: (60 min.)

Jeudi - 16 h 30. Cours de flexibilité permettant d'améliorer la forme physique, de réduire les raideurs et la douleur et de renverser les effets d'un mode de vie sédentaire.

Nouveau Upper Body (30 min)

Jeudi - 17 h 45. Cours dédié au renforcement des muscles du haut du corps (les bras, les épaules, le dos, les lombaires et les abdominaux.

MetaPWR : (30 min.)

Mardi - 17 h 30. Entraînement en circuit qui combine la force, la pliométrie et des exercices balistiques avec récupération incomplète. **Intermédiaire à avancé.**

Inscription et information : Sinda Bennaceur au 450 839-1191
Coût : 150 $ pour 15 semaines chaque cours.
Lieu : Maison du Folklore située 66, rue Sainte Anne.
En cas de zone rouge, la session se poursuivra sur le WEB.
Aucun remboursement.

Informez-vous sur les classes virtuelles de Zumba et d'Extensa Fitness les vendredis, respectivement à 10 h et 11 h, via Zoom.

Pickleball

RÉSERVATION DE TERRAIN OBLIGATOIRE
Qui : 40 ans et plus.
Session : en continue jusqu'en décembre 2020.
Horaire : les jeudis de 18 h 30 à 22 h 30
Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).
Matériel requis : raquette et balles.

Contactez M. Robert Trottier pour connaître le nombre de places restantes ou pour toute information au 514 267-9843.

J.S. Taekwondo

Cours de Taekwondo avec Maître Jacques Sourdif, entraîneur depuis 1980.
Qui : 4 ans et plus, ados et adultes.
Session : 24 octobre au 5 décembre (7 semaines).
Les samedis de 9 h à 10 h 30 ou de 9 h à 12 h.
Matériel requis : Dobuck J.S. Taekwondo (uniforme) en vente sur place (coût selon modèle).
Lieu : Gymnase de l'École Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège).
Coût : 80 $ pour les samedis de 9 h à 10 h 30 (7 samedis de 1½ heure de cours chacun).
120 $ pour les samedis de 9 h à 12 h (7 samedis de 3 heures de cours chacun).
Information et inscription : Chantal Fillion au 450 752-2629 ou à **jstaekwondo@videotron.ca**

Des frais d'affiliation s'appliquent une fois / an (membre).

Municipalité de Saint-Jacques

Formulaire de remboursement pour le programme d'aide financière aux activités sportives et artistiques pour les résidents de Saint-Jacques

Remboursement demandé par :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : (Résidence) _____ Bureau : _____

**Les zones blanches sont réservées à l'administration de la Municipalité de Saint-Jacques*

Remboursement demandé pour (Nom de l'enfant)	**Nom de l'activité**	**Lieu de l'activité**	**Date d'inscription**	**Coût de l'activité**	**Montant admissible (33%)**
Total des montants admissibles (33 %)					
Total du remboursement					

Documents à joindre:

- Reçu officiel émis par l'organisme
- Preuve de résidence
- Preuve de scolarité (si d'âge scolaire)
- Preuve d'âge du participant (18 ans et -)

Date limite pour effectuer sa demande :

- Un seul remboursement par années, en décembre
- Date limite pour les demandes : 30 novembre.

Je m'engage à aviser la Municipalité de tout changement (annulation ou modification) lié à la présente demande.

_____ Signature

_____ Date

À l'usage de la Municipalité de Saint-Jacques seulement

Vérifié par : _____ Date : _____

Autorisé par : _____ Date : _____

Pour plus d'informations, contactez-nous à : loisir@st-jacques.org

L'Association Carrefour Famille Montcalm

RECHERCHE des Accompagnateurs bénévoles

Âgés de moins de 70 ans

En ce contexte de pandémie, les familles de Montcalm ont besoin de vous PLUS QUE JAMAIS!

Pour des transports médicaux, légaux ou pour des ateliers ici-même!

- Nous défrayons les frais de kilométrage (0.45¢/km)
- Nous fournissons les bancs d'auto ainsi que la formation à cet effet
- Nous fournissons le matériel de désinfection et de protection.

Nous respectons votre disponibilité et souhaitons grandement votre présence!

Pour des informations détaillées, veuillez contacter Lyne Plamondon au 450-439-2669 ou 1-877-439-2669

Horaire régulier
Lundi 13 h à 18 h
Mardi 13 h à 18 h
Jeudi 13 h à 20 h
Samedi 9 h à 12 h

CINÉCLUB ONF

Les vendredis et samedis du 13 au 28 novembre

À compter du 13 novembre, la bibliothèque Marcel-Dugas organise gratuitement la diffusion de documentaires culturels et de courts métrages jeunesse du répertoire du Cinéclub de l'ONF ! Pour avoir accès à ce contenu et pour rester à l'affût des nouveautés, abonnez-vous dès maintenant à l'événement Facebook via la page FB de la Municipalité.

Horaire de diffusion :
Les documentaires culturels seront présentés les vendredis à 20 h du 13 au 27 novembre.
Les courts métrages pour la jeunesse seront présentés les samedis à 16 h du 14 au 28 novembre.

Ces présentations sont disponibles grâce à l'Office national du film du Canada (ONF) et l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ).

CONCOURS

EN NOVEMBRE, C'EST LA CHASSE AUX COURRIELS DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Entre le 1er et le 30 novembre 2020, demandez d'ajouter votre adresse courriel dans votre dossier d'usager à la bibliothèque. Vous pourriez gagner une carte cadeau d'une valeur de 50$ à la Librairie Martin! Tirage le 1er décembre 2020. Les règlements du concours sont disponibles à la bibliothèque.

Nous invitons également tous les citoyens qui ne sont pas encore membres, ou qui doivent renouveler leur abonnement, à venir nous rencontrer pour s'abonner et ainsi participer au concours en laissant leur adresse courriel.

Bienvenue dans votre bibliothèque !
Vos bibliothécaires, Jeanne et Rachel.

LA FORCE DE VIVRE

Exposition des œuvres de Pierre Legrand
2 novembre 2020 au 22 janvier 2021

Enseignant les arts pendant plus de 35 ans, Pierre Legrand, artiste de Terrebonne et amoureux de la forêt, a toujours préconisé l'observation avant l'interprétation.

Ses dessins réalisés principalement à l'encre, au graphite et aux Prismacolors sont un hommage aux arbres et à la force de la nature.

Une rencontre avec l'artiste aura lieu le 26 novembre à 18 h 30. Places limitées! Réservez rapidement en communiquant avec la bibliothèque au 450 831-2296.

Un renard sur la glace
Tomson Highway

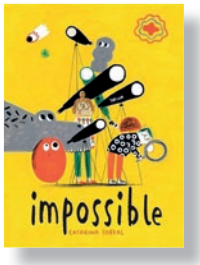

Impossible
Catarina Sobral

Au nom de la vérité
Viveca Sten

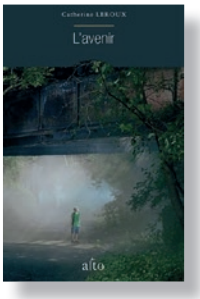

L'avenir
Catherine Leroux

Les cachettes
Guy Lalancette

La cantine végane: recettes pour bons vivants
Marie-Michelle Chouinard

Nouveau à la bibliothèque

PRÊT SANS CONTACT

La bibliothèque tient à la santé de ses usagers!
C'est pourquoi nous offrons désormais le prêt sans contact aux usagers qui préfèrent ne pas entrer dans la bibliothèque.
Réservez vos livres via le catalogue en ligne ou en nous contactant durant les heures d'ouverture. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller et de préparer les livres, revues, CD, DVD ou livres audio que vous souhaitez emprunter.
Nous conviendrons d'un rendez-vous afin de vous remettre vos emprunts en toute sécurité.

Informez-vous auprès de Jeanne et Rachel
biblio@st-jacques.org // 450 831-2296

CLUB DE LECTURE SPÉCIAL DUNE - REPORTÉ

Prévu pour le 18 décembre 2020, le lancement du film Dune de Denis Villeneuve a été reporté en octobre 2021 en raison de la pandémie.
Notre club de lecture spécial autour de l'œuvre phare de Frank Herbert est donc ajourné et reprendra l'automne prochain. Les romans Dune T.1 et Dune T.2 Le messie de Dune sont toutefois disponibles à la bibliothèque.

Abris d'auto temporaire

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante.
Article 6.5.2.7 Règlement de zonage 55-2001

Collecte de résidus verts

Jeudi 5 novembre
Nous vous invitons à déposer vos sacs de feuilles près du bac brun. L'entrepreneur collectera sans limites tous les sacs de plastique (orange ou transparent) ou de papier déposés à cet effet à côté de votre bac. Lors des autres semaines, les sacs de feuilles ou feuilles en vrac devront être désposés uniquement dans le bac brun. Tous les sacs laissés à côté du bac, en dehors des dates prévues, ne seront pas collectés. Ils ne devront pas être déposés non plus avec la collecte des ordures ménagères; il est fortement suggéré de les mettre dans le bac brun lors des semaines suivantes.

Rappel : Dès le mois de décembre, la collecte des matières organiques aura lieu mensuellement, et ce, jusqu'au mois de mars.
Merci de votre collaboration!
EBI Environnement

Stationnement hivernal

Le stationnement hivernal : afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du **1er novembre au 15 avril inclusivement entre 23 h et 7 h,** sur l'ensemble du territoire de la Municipalité. (Règlement no 003-2018).

Merci de votre compréhension !

Collecte des encombrants

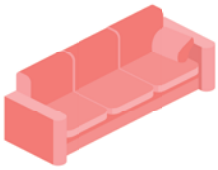

Le Vendredi 27 novembre
Toute matière admissible à un autre type de collecte (matières recyclables, organiques ou résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des objets encombrants.
La collecte des encombrants permet aux citoyens de se défaire de leurs déchets trop volumineux pour être déposés dans les bacs roulants à déchets. Dans tous les cas où des items ont un potentiel de valorisation, l'Écocentre local doit être priorisé.

Écocentre

Jusqu'au 7 novembre 2020
Dernière chance pour aller porter les matériaux et objets encombrants à l'Écocentre.
2456, Route 125 Sainte-Julienne (QC), J0K 2T0 (adjacent au garage municipal)
Téléphone : 450 421-4656

ÉCOCENTRE